

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 24 FEVRIER 2014  
(2<sup>ème</sup> séance sans quorum)

DLB 1024/2014

L'an deux mille quatorze et le Lundi 24 Février 2014 à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents : Présents :** MM. Robert BAISSSE, Jean-Yves LE BOZEC, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Christian JANTEL, Alain SENEGAS, Alain GUIRAUD  
Mme Géraldine KERVELLA

**Absents excusés :** MM. Bruno JULIEN, Pierre MARHUENDA



**OBJET : VOTE DES PARTICIPATIONS DES EPCI**

Monsieur le président rappelle que los du DOB précédent le vote du Budget Primitif 2014, les participations des EPCI membres du SCITOM ont été évalués à :

- Communauté de Communes Pays de Thongue :	1 210 000 €
- Communauté de Communes Orb et Taurou :	780 000 €
- Communauté de Communes des Avant-Monts Centre Hérault :	1 800 000 €
- CAHM :	16 100 000 €
- Communauté de Communes du Clermontais (Fontès) :	121 000 €
- CABEME :	2 250 000 €

Il ajoute que, s'agissant de prévisions de participations, ces montants pourront être modifiés en fonction de ceux réellement perçus.

Il invite les membres présents à se prononcer sur ces propositions.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

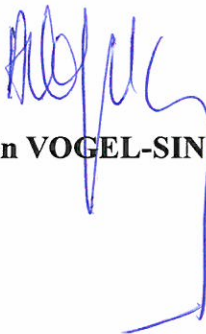
A l'unanimité,

**ADOpte** les propositions de son Président telles que sus-exposées.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

**Le Président,**



**Alain VOGEL-SINGER**



**SOUS-PREFECTURE**  
**REÇU LE**  
**- 7 MARS 2014**  
**SERVICE COURRIER**